



## LE 19 MARS : ON PERSEVERE ... PLUS FORT !

La journée d'action du 29 janvier a été un succès. En Guadeloupe la grève générale se poursuit. Inquiet, M. Sarkozy a du bouger un peu (par exemple, sur l'indemnisation du chômage partiel), et distribuer quelque argent. Mais lui et plus encore le patronat refusent les augmentations de salaires et le contrôle des licenciements. M. Sarkozy maintient ses attaques contre les hôpitaux, l'enseignement, etc. Les syndicats appellent donc à une nouvelle journée d'action le jeudi 19 mars. L'objectif reste le même : que les salariés ne fassent pas seuls les frais de la crise du système ultra-libéral. Concrètement, que l'on prenne de l'argent du côté des dividendes, des profits etc. pour augmenter les salaires, redévelopper l'emploi, conserver des services publics corrects. Pour cela il faut une très forte MOBILISATION.

### RAISONS D'AGIR A ST

La répartition des 4500 postes supprimés reste confuse. Les Back End du Maroc, de Malte (500 suppressions) sont touchés. En France la direction dit qu'il y a 500 départs de CDD, des sous-traitants en moins, mais pas de licenciements. Rappelons que 350 personnes viennent de quitter ST avec GAMAE. Mais surtout ST augmente très fortement le chômage partiel. La plupart des sites et tous les métiers sont touchés. Tours, où les prévisions incluent le troisième trimestre, subirait 9 semaines de chômage ! Une perte d'un mois de salaire. La direction muscle son discours.

« Aujourd'hui, ce qui se joue en France, c'est vraiment un problème d'emplois » dit le DRH France aux syndicats le 10/2. Version « pouvoirs publics », ça donne un message du type : « Retenez-moi - par encore plus de subventions - ou je fais un malheur »... Face à ces menaces, et à la volonté de bloquer les salaires, agissons vis-à-vis de la direction et de l'Etat actionnaire pour exiger une politique économique et sociale – salaires, emplois - opposée à celle du PDG.

### RENCONTRE AVEC LE PREFET

Jeudi 12/2 la CGT de Crolles a remis au Préfet de l'Isère 900 signatures d'une lettre interpellant les pouvoirs publics sur le chômage partiel, les subventions à ST etc. Le Dauphiné et FR3 en ont rendu compte. Puis une délégation CGT (Crolles et Grenoble)-CFTC-CFDT (Crolles) a rencontré le Préfet et le Directeur départemental du Travail :

#### L'avenir de l'industrie micro-électronique

Le Préfet dit que les pouvoirs publics veulent son maintien. D'où les subventions actuellement en cours de finalisation pour Nano 2012. Il confirme que les collectivités locales s'inquiètent de la suppression de la Taxe Professionnelle, mais cela « devrait s'arranger ».

Nous soulevons la question : plutôt que de subventionner ST dont la direction ne partage pas l'objectif industriel de l'Etat, pourquoi ne pas augmenter la participation dans le capital ?

La question peut se poser, répond le Préfet. Nous informons aussi le Préfet de nos craintes concernant la restructuration dans la JV.

#### Subventions + chômage ?

Nous soulevons la contradiction entre les subventions versées à ST...ET ST qui augmente le chômage partiel, y compris en R&D techno (Crolles300) et en R&D design (Tours pour l'instant)... Pour le Préfet, les subventions assurent l'avenir à long terme, le chômage est « peut-être une nécessité urgente pour ST »...

Le Préfet nous apprend qu'une convention nationale sur le chômage partiel est en négociation entre ST et l'Etat, pour tous les sites de ST.

L'Etat augmenterait sa contribution versée à ST. Mais, précise le Directeur du Travail : « **Ceci n'augmentera pas forcément l'indemnisation des salariés** »... !!! Devant notre réaction, il admet que l'on pourrait demander à ST de répercuter cette aide accrue sur les salariés. Il indique que la « contrepartie » négociée par l'état est **l'engagement de ST de ne pas licencier en 2009...** A noter : M. Sarkozy a parlé le 18/2 de la possibilité de conclure des « conventions » avec des sociétés, pour porter à 75% l'indemnisation du chômage, contre une aide accrue de l'Etat...

#### Il y a fort à faire pour modifier le contenu de ces tractations ST-Pouvoirs Publics :

1. Il est scandaleux que l'Etat accepte de « négocier » avec ST l'éventualité de licenciements !
2. L'Etat devrait refuser une bonne partie du chômage partiel alors qu'il veut le subventionner plus pour une contrepartie bien maigre.
3. Et puis il y a la question de l'avenir industriel, des emplois JV et non-JV. Une réunion est programmée au niveau gouvernemental sur la situation de l'électronique, en mars ou avril.

## CHOMAGE PARTIEL AGGRAVE

### TOURS UNITE FABRICATION

Premier trim: 3 semaines de chômage par rotation  
Deuxième trimestre : 4 semaines d'arrêt par chômage partiel, dont 2 semaines consécutives  
Troisième trimestre : 2 semaines de chômage partiel suivies par 2 semaines de congés imposés, aboutissant à un arrêt d'1 mois

### TOURS HORS FAB (DESIGN, MARKETING...)

Deuxième trimestre: 2 semaines de chômage partiel, en même temps que la Fab, site fermé  
Troisième trim. : 1 semaine de chômage partiel en été, en même temps que la Fab, site fermé

### CROLLES 200&300 UNITES INDUSTRIELLES ET R&D TECHNO

Premier trimestre : 1 semaine par rotation plus 1 semaine par rotation supplémentaire « en punition » d'un nombre de congés pris insuffisant  
Deuxième trimestre : 4 semaines d'arrêt par chômage partiel, dont 2 semaines consécutives ; la R&D technologique est concernée. Au total, 2500 salariés sur 3800 sont atteints. Troisième trimestre : pas de précision .

### ROUSSET UNITE INDUSTRIELLE

Premier trimestre : 1 semaine par rotation  
Deuxième trimestre : 3 semaines d'arrêt par chômage partiel, dont 2 semaines consécutives ;  
Troisième trimestre : pas de précision à ce jour

### Le chômage partiel s'aggrave car :

- ST passe d'un chômage par rotation à un arrêt des Fabs ; Ce qui conduit, vu la complexité des arrêts et remises en route, à une forte atteinte de l'outil industriel ; exemple : à Crolles, on arrête semaine 13, puis 16, puis les 22-23 ! A Tours ST veut fermer un mois la Fab l'été.
- ST étend le chômage à la R&D techno Crolles
- Et au Design ... pour l'instant à Tours .

### Ce chômage est en bonne partie injustifié :

- Combiné au renvoi des intérimaires et CDD, il va au-delà des baisses de charges en Fab ;
- Il concerne des secteurs, R&D Techno et Design, où il n'y a pas de stocks.

**C'est encore la finance à court terme qui sévit à ST : récupérer des allocations de l'Etat, ne pas payer de charges etc. Payer (en partie) des salariés à ne rien faire chez eux, tout en faisant pression pour que le travail soit tout de même fait, mettre au chômage au lieu de former... Curieuse façon de préparer l'avenir.**

**"Notre idée est de faire contribuer l'Etat et la collectivité publique." dit le président de l'UIMM, la fédération de la métallurgie du Medef, à propos d'une éventuelle hausse de l'indemnisation à 75%**

## GRENOBLE CHOIX IDEOLOGIQUE

Lors du CE du 27 Février, la direction de ST Grenoble a présenté le projet de chômage partiel sur le site, impactant la ligne de test:  
Le chômage partiel toucherait la partie « manufacturing » (horaires semaine nuit et week-end), la salle restant disponible aux divisions la

	Semaine nuit	Week-end
W15		α
W17	α	
W19		α
W21	α	
W23		α
W25	α	

semaine en journée. Le schéma est le suivant :

Au total, cela fait 1 semaine de chômage par mois pour les équipes Nuit et WE Nuit, 1

semaine pour le trimestre pour les équipes de jour. Suivant ce plan, certains salariés pourront perdre jusqu'à plus de **300 Euros/mois !!!** La direction a présenté des palliatifs pour « limiter » les effets du chômage : position de jours de congés et utilisation du DIF.

Pour la CGT, la crise ne doit pas être payée par les salariés et ce plan est inacceptable, car :

- Aucune solution n'a été recherchée au niveau des plans de formation dans l'entreprise. Cette période d'affaiblissement de charge de travail est une bonne occasion d'établir un VRAI plan de formation aux salariés concernés, et ainsi éviter d'avoir recours au chômage partiel.
- Le DIF ne devrait être utilisé qu'en complément de formation.
- Si le chômage partiel était inévitable, la direction doit garantir la totalité des salaires.

Nous accusons la direction de faire de l'idéologie, en pratiquant du chômage partiel même là où il ne se justifie pas. D'après nos calculs, au regard de ce plan, si la direction maintenait les salaires à 100% sans recourir au chômage partiel, elle dépenserait 60kEuros de plus (investissement qui en plus serait capitalisé par des formations par ex), somme ridicule pour un site comme Grenoble.

### **Indemnisation du chômage partiel**

Pour les personnes qui ne sont pas au Forfait Jour, la rémunération est de 60% du brut avec un minimum de 6.84€ de l'heure; comme seules CSG et CRDS sont prélevées cela fait 70% du net ; l'état verse 3.33€ par heure à l'entreprise (« allocation spécifique ») Les cotisations patronales sont supprimées. Pour les forfait-jour, la rémunération doit être maintenue suivant la Convention Collective Métallurgie; et il ne devrait pas en principe y avoir de versement d'allocation de l'Etat. « En principe »...